

الآن نصر الله قريب



**OUI ! LE SECOURS D'ALLAH EST
SÛREMENT PROCHE**

Par le cheikh Souleyman ibn Nâsir el'alwân

Au nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

De nombreux peuples islamiques vivent dans de nombreux pays et villes dans une accumulation d'idées fausses et de désordre au niveau du comportement, d'outrage à l'honneur, de perte des droits et des biens, de troubles idéologiques, de passivité et de faiblesse dans la production et le travail, dans une lutte croissante et dans les déviations abondantes dans la croyance et la voie à suivre ; les affaires de la vie politique et économique sont à un moment où se développent les appels au nationalisme, aux idées laïcs, aux mouvances athées, soufies et idolâtres ; et ce désordre s'est empiré dans leur communauté et beaucoup d'entre eux sont préoccupés par ce qui ni ne leur nuit, ni ne leur est bénéfique, insouciants de ce pourquoi ils ont été créés, de leur fonction et de leur mission dans cette vie.

Et afin d'anéantir ces déviations et ces divinités adorées en dehors d'Allah et les dispositions de l'époque antéislamique dressées partout et les conventions contradictoires à la sharia et les organisations déviantes de la législation d'Allah ; il est alors indispensable de retourner à l'Islam selon sa véritable conception dans la soumission à Allah par le Tawhid, et la soumission envers Lui par l'obéissance et le désaveu de l'association et de ses partisans et que juge la sharia d'Allah sur Sa terre et d'œuvrer sincèrement pour Lui.

C'est le fondement du Tawhid et sans celui-ci, la vie n'a pas de sens. Allah dit : « *Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils Me adorent* » (sourate eddhâriyyat) , c'est-à-dire « afin qu'ils Me singularisent », et le Tawhid est la base de la religion et son pilier, et c'est la vérité sur laquelle il ne convient pas à ses partisans de s'assouplir dans le dressement de ses droits et dans l'orientation des sociétés vers Lui et c'est l'organisation internationale et la mission des musulmans vers toutes les communautés et tous les peuples. Allah dit : « *Dis: « Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous: que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah». Puis, s'ils tournent le dos, dites: «Soyez témoins que nous, nous sommes soumis»* (sourate Âl 'imrân); Le Très Haut dit : « *Dis: «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit: ne Lui associez rien; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée. Voilà ce qu' [Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous (151) »* (sourate el An'âm), Le Très Haut dit : « *Nous avons*

envoyé dans chaque communauté un Messenger, [pour leur dire]: «Adorez Allah et écarterez-vous du Ṭāġūt» » (sourate Nahl, 36)

La véritable divinité appartient à Allah Seul Le Très Puissant en le singularisant dans toutes les catégories d'adoration, dans le désir, la crainte, l'amour, l'espoir, et la soumission envers Lui.

Quand à celui qui prétend la foi en Allah, au Tawhid, en Son amour, en Sa crainte, en Son espoir et qu'ensuite ne se soumet pas aux ordres d'Allah et ceux de Son messager et demande justice à autre que la sharia d'Allah et aux ennemis d'Allah, il n'a pas authentifié sa prétention de croire en Allah, il est plutôt un suiveur de Satan, lui obéissant. Allah dit : « *Dis: «Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera* » (sourate Âl 'imrân/31)

Quand à Sa parole : « *et écarterez-vous du Ṭāġūt* », il est dit que qu'il s'agit de Satan, c'est ce qu'a dit Omar ibn el khattab, on retrouve cela dans les commentaires d'el Boukhary dans son recueil d'authentiques (8/251) d'une façon catégorique, et c'est également ce qu'a apporté Ibn Jarir (3/18) et d'autres ; il a également été dit qu'il s'agit des statuts et tout ce qui est adoré en dehors d'Allah , et il a encore été dit d'autres choses.

Et toutes ces définitions sont bonnes, et il n'y a pas d'opposition, ni de contradictions entre elles. Et chacun a exprimé le sens général de certaines de ses catégories et elles sont nombreuses parmi les paroles des salafs (prédécesseurs) qui expliquent le verset en citant certains individus [considérés comme étant le Ṭāġūt visé dans le verset] mais ne visent pas par là la limitation du sens du mot Ṭāġūt à ces individus.

L'imam Ibnoul Qayyim a cité une définition générale de Ṭāġūt quand il dit : « *« Le Ṭāġūt est tout objet de culte, (modèle) que l'on suit ou (maître) à qui on obéit, qui amène l'homme à dépasser ses limites. ». Ṭāġūt est tout peuple vers qui on demande justice en dehors d'Allah et Son messager , ou qu'ils adorent en dehors d'Allah, ou qu'ils suivent sans guidée de la part d'Allah, ou qu'ils obéissent dans ce où ils ne savent pas si c'est obéir à Allah ; ceux-ci sont les Tawaghīt du monde, et si tu les étudies bien et si tu étudies le comportement des gens envers eux, tu verras que la plupart d'entre eux ont dévié de l'adoration d'Allah vers l'adoration du Ṭāġūt , et ont dévié de la demande de justice à Allah et au messenger vers la demande de justice au Ṭāġūt, et ont dévié de Son obéissance et du suivi de Son messenger vers l'obéissance et le suivi du Ṭāġūt »*

Et Allah a certes ordonné à ce qu'on mécroit au Ṭāḡūt, et l'a devancé à la croyance en Allah comme la négation devance l'affirmation dans la parole de Tawhid « Il n'y a de dieu qu'Allah » ; l'individu ne devient croyant en Allah qu'à partir du moment où il mécroit au Ṭāḡūt dans son sens global. Allah dit : « *Donc, quiconque mécroit au Ṭāḡūt tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient (256)* » (sourate el Baqarah)

Et dans le recueil authentique de Mouslim, Marwan el Fazari dit, selon Abi malik selon son père, qu'il a entendu le messenger d'Allah صلى الله عليه وسلم dire : « *Celui qui dit Lâ ilâha illallah et mécroit en ce qui est adoré en dehors d'Allah, ses biens et son sang sont interdit, et son compte est auprès d'Allah* ».

Ceci est un éclaircissement de la parole de sincérité (l'attestation de foi), et il n'est pas visé ici la simple prononciation car celle-ci ne sauvegarde pas le sang et les biens et ne fait pas échapper du châtement du feu. Ce sujet dans son sens authentique est un sujet d'actes qui appuie cette parole de Tawhid d'Allah, de sincérité dans les adorations pour Lui, et le désaveu de tout ce qui est adoré, suivi, ou obéit en dehors d'Allah et de Son messenger.

Allah Exalté soit-Il a certes cité Son ami intime Ibrahim en le complimentant et en lui faisant des éloges lorsque celui-ci s'est désavoué de son peuple et de ce qui est adoré en dehors d'Allah, Le Très Haut dit : « *Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: «Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul»* » (sourate el Moumtahana/4); Le Très Haut dit : « *Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur». (48) Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un prophète. (49)* » (sourate Maryam), Le Très Haut dit : « *Et quand vous vous serez séparés d'eux et de ce qu'ils adorent en dehors d'Allah, réfugiez-vous donc dans la caverne: votre Seigneur répandra de Sa miséricorde sur vous et disposera pour vous un adoucissement à votre sort. (16)* » (sourate el Kahf) ... parmi les preuves exposant la légitimité de se séparer des gens de la mécréance et de s'éloigner de leur égarement, et de leurs assises.

Et beaucoup parmi les enfants des musulmans ont suspendu ce grand fondement, et se sont inclinés vers ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes et ceux qui ont répandu le désordre sur terre, et ont suspendu la sharia d'Allah et ont appelé à la justice des lois mécréantes, en les défendant par l'argent, par les hommes, par la force envers celui qui se soulève vers elles et refuse l'arbitrage de celles-ci.

Le Très Haut dit : « *Ils veulent prendre pour juge le Ṭāġūt, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire.* » (sourate en nissa/60)

Et ce qui est visé à travers le mot Ṭāġūt dans ce verset est celui qui juge par autre que la sharia d'Allah qui s'est rendu lui-même légiférateur en compagnie d'Allah ou à la place d'Allah et Allah l'a nommé associateur dans Sa parole : « *et Il n'associe personne à Son commandement. (26)* » (sourate el Kahf), Il dit : « *Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes des associateurs. (121)* » (sourate an'âm), Il dit : « *Et celui qui ne juge pas selon ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants* » (sourate el mâidah).

Et la mécréance si elle est citée et est définie par l'article « la », ce qui est visé c'est la grande mécréance, et quand à ce qui a été dit à propos d'Ibn 'abbas qu'il aurait dit : « Mécréance mineure », cela n'est pas confirmé.

El marouzi l'a rapporté dans son recueil « ta'dhimou qadri ssalat » (2/521) ainsi qu'el Hâkim dans son « Moustadrak » (2/313) par la voie de Hishâm ibn Houjair selon Tawous selon Ibn 'abbas. Or l'imam Ahmad a rendu faible Hishâm ainsi que Yahia ibn Ma'in et el 'ouqayli ainsi qu'un ensemble, et 'ali ibn el Moundiri dit : « *J'ai lu devant Yahia ibn Sa'd le récit d'Ibn jourayh selon Hishâm ibn Houjair et Yahia ibn Sa'id me dit : « Mieux vaut délaissier cela », je lui dis : « Je rejette son hadith ? », il dit : « Oui » ».* Et Ibn 'ouyayna dit : « *Nous ne prenions pas de Hishâm ibn Houjair tant que nous ne trouvions pas ce qu'il rapportait auprès d'autres que lui.* »

Et Hishâm s'est singularisé dans cette version et en plus de cela, il contredit d'autres parmi ceux de confiance. 'abdoullah ibn Tawous rapporte selon son père qu'il dit : « *Ibn 'abbas a été interrogé sur la parole du Très Haut : « Et celui qui ne juge pas selon ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants », il dit : « c'est une mécréance », et dans d'autres termes : « c'est par ceci [le fait de ne pas juger par ce qu'a fait descendre Allah] une mécréance », et ailleurs on trouve : « Sa mécréance suffît » rapporté par 'abdour Razzaq dans son exégèse*

(1/191) et wakî' dans « Akhbâr el qoudat » (1/41) et autres par des chaînes de transmission authentiques et c'est ce qui est confirmé par Ibn 'Abbas, Il a cité le terme (mécréance) et ne l'a pas restreint.

La voie de Hishâm ibn Houjair est détestable sur 2 plans, le 1^{er} : il est le seul à rapporté cette parole, le 2^{ème} : il contredit qui est plus de confiance que lui.

Quand à sa parole : « *c'est une mécréance* » et dans l'autre terme « *c'est par ceci [le fait de ne pas juger par ce qu'a fait descendre Allah] une mécréance* », il vise par là que le verset est à considéré de façon absolu* ...

[*Le jugement par autre que ce qu'a fait descendre Allah a plusieurs degrés et la parole traitée ici concerne ceux qui ont mis les lois contraires à la sharia d'Allah et jugent avec celles-ci entre les gens et les ont mis à la place du jugement d'Allah et du jugement de Son messager]

... et la base au sujet de la mécréance est que si on la définit avec l'article défini, c'est qu'il s'agit de la grande mécréance comme l'a désigné cheikh el Islam Ibn Taymiyyah dans son livre « el Iqtida » (1/208) sauf si elle est restreinte ou qu'il y ait un élément orientant le terme vers autre chose que son apparence.

Et la parole de la femme de Thabit ibn Qays : « *Mais je déteste la mécréance au sein de l'islam* » rapporté par el Bukhary selon Ibn 'Abbas ne contredit pas cette règle et n'annule pas le fondement mis en place dans ce chapitre car elle a dit : « *au sein de l'Islam* » cet élément indique clairement que ce qui est visé par la mécréance ici est autre que la grande mécréance.

Et il n'est pas authentique qu'on parle de mécréance majeure au sein de l'Islam même si le terme mécréance est défini par l'article défini sans restriction du fait que ce qui saute à l'esprit est la réalité du terme et ce qu'on a dit dessus, et ainsi est rejetée cette illusion et ceci est clair pour celui qui analyse attentivement cela.

El Hâfidh Ibn Kathîr dit dans « el bidâyatou wan nihâyah » (13/119) : « *Celui qui abandonne la sharia sans équivoque descendue sur Mouhammad ibn 'abdillah, le sceau des prophètes, et demande justice à autre qu'elle parmi les légiférations abrogées a mécré, alors qu'en est-il de celui qui demande justice au « yaça » et le devance à la sharia, celui qui fait cela a mécré selon l'unanimité des musulmans.* »

Et ceci est la vérité pas d'opposition à cela. Et encore plus grave et prioritaire que la citation de l'unanimité sur sa mécréance, celui qui fait obstruction à la sharia d'Allah et remplace les lois de la religion et impose à son peuple des légiférations

auxquelles ils demandent justice dans leur bien, leur sang, leur honneur, ajouté à cela la défense de ces légiférations et le déballage des efforts et de l'énergie dans leur codification et la polémique en leur faveur.

Et la parole de certains contemporains que cette unanimité qu'a rapporté Ibn Kathîr est « spécifique aux rois des tatars ainsi que ceux qui ont les mêmes ambiguïtés que ceux-là au sujet des annulatifs de l'Islam parmi lesquelles le reniement et l'istihlâl (rendre licite l'illicite) pour le jugement par autre que ce qu'a fait descendre Le Très Miséricordieux », ceci n'est qu'une suspicion que ni la réalité scientifique, ni les preuves dressées ne consolident.

Et j'ai constaté à travers une lecture la parole d'un auteur une attaque aveugle à l'encontre des défenseurs du Tawhid et des prêcheurs à la réforme et des inexactitudes dans les termes et expressions et une mauvaise compréhension des paroles des imams et de faire porter les paroles ce qu'elles n'indiquent pas, et l'exemple le plus proche de cela est la parole du Hâfidh Ibn Kathîr où il y a dit ce qu'il a dit, en plus du fait qu'el Hâfidh ne s'est pas singularisé dans sa parole, ni dans le fait qu'il ait cité l'unanimité sur le sujet, car beaucoup parmi les anciens et les contemporains ont cité cela et plus encore.

Et comment ne pas juger de mécréance celui qui annule la sharia et dresse sa personne comme celui qui rend licite et qui rend illicite, qui rend les choses bonnes ou mauvaises et fait des tribunaux jugeant avec les lois [non islamiques] le point de retour dans le jugement, les décrets et il n'y est pas possible de faire de réclamations, ni de poursuite ou d'oppositions à ses règles.

Et le fait que l'auteur ait fait porter la mécréance des tatars au reniement et à l'istihlâl n'est pas valable, il a plutôt été influencé par les gens du irja dans le fait de rendre la cause de mécréance l'istihlâl ou le reniement et ceci est faux selon la légifération et la raison car l'istihlâl est de la mécréance même s'il n'est pas accompagné de jugement par autre que ce qu'a fait descendre Allah et le verset est clair sur le fait que la cause de la mécréance est le fait de s'interdire de juger par ce qu'Allah a fait descendre.

Et beaucoup des contemporains ont été influencés par le courant des gens de l'irja qui disent que quiconque vient avec une parole ou un acte rendant mécréant devient mécréant mais sa mécréance n'est pas dûe à l'œuvre en elle-même mais elle est incluse dans la mécréance et est une preuve de la négation de véracité dans le cœur et un indice du démenti.

Et d'autres parmi les extrêmes de la pensée irja empêchent de rendre mécréant par les actes de façon absolue tant qu'il n'y a pas de confirmation de reniement ou de l'istihlâl *

[*Quand à la parole de certains gens de science : « **nous ne rendons personne mécréant pour un péché tant qu'il ne le rend pas halal** », ils visent par là une réfutation aux khawârij qui rendent mécréant à la base d'un péché comme l'adultère, le vol, le mensonge, le fait de boire du vin, etc... mais ils ne veulent pas dire par là l'interdiction de rendre mécréant pour n'importe quel acte, ceci est faux, personne des gens de la sounna n'a jamais dit cela, et les preuves sont multiples prouvant la fausseté de cette parole; le sacrifice pour autre qu'Allah, la sorcellerie, le Tawaf (circombulation) autour des tombes, et autres actes dans le même genre rendent mécréant son auteur pour le simple acte qu'ils ont commis, et il y a également des paroles qui indiquent que son auteur devient mécréant pour une simple parole.

Les compagnons, les tâbi'oun (la génération suivant celle des compagnons) ainsi que les gens de science se revendiquant de la sounna sont unanimes sur le fait que celui qui dit ou fait de la mécréance claire a mécru, sans restreindre cela au reniement ou à l'istihlâl, ceci est faux sans fondement et c'est une parole contradictoire dont l'entente et la raison indiquent son mal.]

Ceci est contradictoire au livre d'Allah et la sounna de Son messenger صلى الله عليه وسلم et au consensus des musulmans.

Et les gens de science sont unanimes sur le fait que celui qui insulte Allah ou insulte le messenger صلى الله عليه وسلم a mécru et aucun n'a conditionné l'istihlâl ou la croyance, au contraire il suffit pour sa mécréance la simple confirmation de l'insulte claire.

Et ils sont unanimes sur la mécréance de celui qui se moque de la religion sans conditionner la croyance ou avoir rendu la moquerie licite mais au contraire il a mécru et ce, qu'il plaisante ou non.

Et ils sont unanimes sur le fait que le rapprochement envers les morts par la prosternation ou par le Tawaf autour de leur tombe est de la mécréance, comme ils sont unanimes sur le fait que jeter le Coran dans les ordures est de la mécréance.

Et ceci est la parole de tout ceux qui disent que la foi c'est la parole et les actes : la parole du cœur et de la langue, et les actes du cœur, de la langue et des membres du corps ; elle augmente par l'obéissance et diminue par les désobéissances.

Et les gens de la sounna sont unanimes sur le fait que la mécréance a lieu par la parole comme la moquerie claire de la religion, comme elle a lieu par les actes comme la prosternation pour les statuts ou pour le soleil ou la lune ou le sacrifice pour autre qu'Allah.

Et les preuves issues du Livre et de la sounna sont claires sur la mécréance de celui effectue ce qui rend mécréant, ceci simplement par la parole ou l'acte sans attacher ceci à l'istihlâl, ceci est mauvais dont aucun des compagnons ou des tâbi'in ou des imams connus de la sounna n'ont jamais dit.

Allah Le Très Haut dit : « *Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement: «Vraiment, nous ne faisons que bavarder et jouer.» Dis: «Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son messenger que vous vous moquiez?» (65) Ne vous excusez pas: vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. Si Nous pardonnons à une partie des vôtres(1), Nous en châtierons une autre pour avoir été des criminels. (66) »* (sourate Tawbah), la cause de la mécréance est la simple parole qu'ils ont prononcé.

Allah Le Très Haut dit : « *Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré), alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans. Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir. Mais ils n'ont pas de reproche à faire si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son messenger - les a enrichis par Sa grâce. S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. Et s'ils tournent le dos, Allah les châtiara d'un douloureux châtiment, ici-bas et dans l'au-delà; et ils n'auront sur terre ni allié ni secoureur »* (sourate Tawbah)

En résumé, quiconque dit ou fait de la mécréance claire a mécré tant qu'il n'y a pas un empêchement (de rendre mécréant) tel que la contrainte, la (mauvaise) interprétation, l'erreur comme quand la langue prononce ce qui n'est pas pensé, ou l'ignorance considérable.

L'une des mécréances évidentes est d'abandonner tous les actes sans exception sans lier ceci aux actes du cœur: l'unique fait de cesser totalement la pratique de la race des actes est une mécréance majeure, mais on prend pour preuve la disparition de la Foi du cœur qui est inséparable [de la pratique du corps] mais sans prétendre que c'est une condition pour le juger. Et ceci est clairement stipulé par le Livre et la

Sounna. Le jugement est donné sur les actes du corps et non pas sur ce qu'il se passe dans le cœur; ceci concerne Celui qui connaît les secrets cachés..."

El Hâfidh Ibn Rajab a cité dans « fathoul bârî » (1/23) que Soufyan ibn 'ouyaynah a dit : « *Les mourjia ont nommé l'abandon des obligations comme étant un simple péché à auteur de l'engagement vers les interdits mais ils ne sont pas égaux, car l'engagement vers les interdits de façon intentionnelle sans les rendre autorisé est une désobéissance alors que l'abandon des obligations sans ignorance est de la mécréance.* »

Ceci est clarifié par le cas d'Adam et d'Iblis et des savants des juifs qui ont admis l'envoi du prophète par leur langue mais n'ont pas œuvré selon ses rites.

Et Harb rapporte que Ishâq dit : « *Les mourjia ont exagéré jusqu'à ce qu'on trouve dans leur parole ceux qui disent que : celui qui abandonne les prières obligatoires, le jeûne du Ramadan, l'aumône légale, le pèlerinage et la plupart des obligations sans les renier nous ne le rendons pas mécréant !!! Son affaire est renvoyée auprès d'Allah à partir du moment où il admet (ses obligations) ; Quand à ceux-là il n'y a aucun doute à leur sujet c'est-à-dire les mourjia.* »

El Khalâl rapporte dans « es Sounna »(3/586) que 'oubeydillah ibn Hanbal dit : « Mon père Hanbal ibn Ishâq ibn Hanbal dit : « el Houmaydi dit : « *J'ai été informé que certains disent que celui qui admet (l'obligation) de la prière, de l'aumône, du jeûne et du pèlerinage et qu'il ne fait rien de cela jusqu'à ce qu'il meurt ou qui prie en tournant le dos à la qiblah jusqu'à ce qu'il meurt, et bien c'est un croyant qui a une faible foi tant qu'il ne renie pas et qu'il sait que sa foi réside dans l'abandons de cela, s'il reconnaît ces obligations et qu'il faile s'orienter vers la qibla* », je dis : « *Ceci est la mécréance claire en Allah et l'opposé du livre d'Allah et de la sounna de Son messenger et des musulmans. Allah Exalté dit : « Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la *Ṣalāt* et d'acquitter la *Zakāt*. Et voilà la religion de droiture. (5)* » (sourate el bayinah)

Hanbal dit que Abou 'abdillah dit ou qu'il l'a entendu dire : « *Celui qui dit cela a mécré en Allah et a contesté à Allah son affaire et au messenger ce avec quoi il est venu* »

L'imam Ibn Battah dit : « *Quiconque délaisse une chose parmi les obligations qu'Allah Exalté a imposé dans Son Livre ou que Son messenger *صلى الله عليه وسلم* a confirmé dans sa sounna par reniement ou démenti est mécréant dont la mécréance est claire, ne doute de cela aucune personne censée croyant en Allah*

et au jour dernier. Quand à celui qui admet cela ou le dit par sa langue puis le délaisse par mépris, ou par débauche ou par croyance, comme c'est l'avis des mourjia et de leur école, et bien il a délaissé la foi, il a abandonné la Foi; il n'en reste rien dans son cœur, que ce soit un peu ou beaucoup; et il est du nombre des hypocrites ont fait preuve hypocrisie face au messenger d'Allah , et le Coran est descendu en les décrivant ainsi que ce qu'Il leur a été préparé et qu'il sont au dernier degré en enfer, nous demandons protection auprès d'Allah contre la pensée mourjia égarée »

Et les imams ont mis en garde contre eux et ont exposé leurs mauvaises paroles et le danger de leur innovation.

L'imam Ez Zouhri dit : *« Il n'a pas été innové en Islam une innovation qui a plus nuit à ses partisans que celle-ci c'est-à-dire el irja ».*

El Awzâ'i dit que Yahia et Qatâdah dirent : *« Il n'y avait pas à leurs yeux d'hérésie plus effrayante pour la communauté musulmane que celle du Irja »*

Sharîk dit : *« Ils sont les plus répugnants des gens... Certes les Rafidha te suffisent comme répugnance, mais les mouirji'a eux, mentent sur Allah ».*

Et les paroles des salafs dans ce genre de cas sont nombreuses. Ils ont conseillé pour Allah, Son messenger, pour les imams des musulmans et pour la masse. Et ils ont mis en lumière la nuisance de cette innovation et son danger pour l'individu et pour la société et qu'elle est la base de toute calamité et déviation pour la communauté et la monture de beaucoup de pensées infectes et d'avis qui égarent, c'est cet irja qui dit que la foi c'est la parole et la croyance ou le simple fait de rendre véridique et la connaissance et que personne ne mécroit que par l'istihlâl et le démenti. *« Ils veulent éteindre avec leurs bouches la lumière d'Allah, alors qu'Allah ne veut que parachever Sa lumière, quelque répulsion qu'en aient les mécréants. (32) »* (sourate Tawbah)

Les adversaires au Tawhid et les prêcheurs à la dissolution des valeurs, du bon comportement, de la délivrance des ordres et des interdits augmentent à notre époque et ne diminuent pas, ils appellent celui qui dit : *« Lâ ilâha illallah »* croyant même s'il n'œuvre pas selon la sharia d'Allah !! Selon eux, les jugements sont liés aux cœurs et non aux actes. Et le plus beau parleur d'entre eux est celui qui dit que "La ilaha illa llah" ne concerne pas toutes les choses de la vie, et à partir de cette idée mensongère s'est répandu le désordre sur terre, l'annulation du Jihad dans le sentier d'Allah et l'apparition du shirk (association à Allah), des innovations, des déviances politiques, économiques, idéologiques et sociales entre les musulmans. A

cause de cela se sont perdues les conceptions religieuses et s'est mélangée l'école de pensée de l'irja avec les idées laïques fondées sur le fait de séparer la religion à la vie et la vie à la religion, et il y a un problème chez beaucoup, c'est qu'ils estiment les adorations limitées aux rites d'adoration à la maison ou à la mosquée, et qu'il n'y a pas de lien entre la religion et le jugement et la politique et ils mâchent avec leurs bouches la parole de mécréance : « *Laisse à Allah ce qui appartient à Allah et laisse à César ce qui appartient à César* », en plus du fait que ces déviances de l'époque antéislamique ne s'arrêtent pas à une limite ou norme, mais elles dégringolent de ce qui est mauvais à ce qui est pire.

C'est un égarement et une sorti du chemin d'Allah, qui fait sortir les sociétés de leur tanière, sans parler des cas individuels jusqu'à devenir serviteurs du Ṭāḡūt, serviteurs de l'argent, serviteurs de la terre, serviteurs de la race... Ils deviennent des proies de leurs passions s'en rendent pas compte.

Et à hauteur qu'ils s'éloignent de la sharia d'Allah et de Son droit chemin, ils sont touchés par l'humiliation dans la servitude du Ṭāḡūt [...].

Et à hauteur qu'ils se plient à la sharia et lui demande justice au niveau individuel comme pour la société, pour le fort et le faible, ils s'éloignent du shirk, des innovations, des sentences des organisations des nations unis et leurs traités, Allah leur donne succession sur Sa terre et leur donne force et suprématie à leur religion dont Il est satisfait. Allah dit : « *Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers. (55)* » (sourate Nour), Le Très Haut dit : « *Et à ceux qui s'écartent des Taḡūt(1) pour ne pas les adorer, tandis qu'ils reviennent à Allah, à eux la bonne nouvelle! Annonce la bonne nouvelle à Mes serviteurs (17) qui prêtent l'oreille à la Parole, puis suivent ce qu'elle contient de meilleur. Ce sont ceux-là qu'Allah a guidés et ce sont eux les doués d'intelligence! (18)* » (soute Zoumar)

Et lorsque les compagnons se levèrent pour sauver la religion et élever la parole du Tawhid et dresser ses droits et s'empressèrent pour établir la prière, donner l'aumône légale, ordonner le convenable, interdire le blâmable et faire le Jihad dans le sentier d'Allah et appliquer la sharia d'Allah sur Sa terre et le jugement avec équité entre les gens, Allah leur a donné force et suprématie sur terre et leur a donné succession dessus et leur a donné la victoire face à Ses ennemis et les leurs.

Allah dit : « *Ô vous qui croyez! Si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas. (7)* » (sourate Mouhammad), et Le Très Haut dit confirmant ce triomphe : « *Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, (40)* » (sourate Hajj), Le Très Haut dit : « *et c'était Notre devoir de secourir les croyants. (47)* » (sourate Roum).

Et cette victoire n'est pas venue aux croyants par un simple souhait ! Mais elle a été réalisée par le sauvetage de la religion, et Allah Exalté sauve son serviteur qui sauve Sa religion et celui qu'Allah a sauvé, il n'y a personne qui puisse le vaincre. Allah dit : « *Si Allah vous donne Son secours, nul ne peut vous vaincre. S'Il vous abandonne, qui donc après Lui vous donnera secours? C'est à Allah que les croyants doivent faire confiance. (160)* » (sourate Al 'imran)

Et la plus grande munition pour les croyants et la plus grande provision face aux mécréants et criminels est la crainte en Allah et le fait d'améliorer son âme en apparence et à l'intérieur mais ceci ne contredit pas le fait d'utiliser les outils apportant la victoire, Le Très Haut dit : « *Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore que vous ne connaissez pas en dehors de ceux-ci mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés. (60)* » (sourate al Anfâl)

Mais le facteur le plus grandiose et le plus important pour la victoire est la présence de croyants véridiques : « *des hommes que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation d'Allah, de l'accomplissement de la Ṣalāt et de l'acquiescement de la Zakāt, et qui redoutent un Jour où les cœurs seront bouleversés ainsi que les regards. (37)* » (sourate Nour)

Et Allah a sauvé Son prophète Mouhammad صلى الله عليه وسلم le jour de la grotte sans armée, ni arme et Allah a sauvé Son messager صلى الله عليه وسلم ainsi que ses compagnons le jour de Badr par [l'envoi] d'anges. Et Allah a sauvé Son messager صلى الله عليه وسلم ainsi que Son groupe de croyants le jour des coalisés par un vent et des soldats et autre, parmi les victoires qu'Allah a donné à Ses soldats et Son parti par des nombreux éléments de victoire.

Il est indispensable qu'il y ait un groupe de croyants qui a compris l'Islam d'une bonne compréhension avec qui il vit tous les domaines de la vie et dresse à son ombre (celui de l'Islam) un peuple véridique qui différencie le vrai du faux, et l'Islam et la mécréance, il ne fait pas de concession dans sa croyance, ni dans ses

objectifs, et il n'accepte pas les marchandages et les incitations au compromis qu'il soit lésé ou torturé ou emprisonné.

Et ce n'est pas un malheur, ni une perte lorsqu'un croyant est lésé ou tué dans le sentier de sa religion ou de sa croyance et pour être rester ferme dans son appel, dans ses idées et ses paroles. Pharaon a menacé les sorciers lorsqu'ils ont cru en leur Seigneur et les a menacé de meurtre mais ils ne se sont pas soumis à Pharaon, ni ne se sont affaiblis tant qu'il n'y avait dans leur affaire que: « *«Par celui qui nous a créés, dirent-ils, nous ne te préférons jamais à ce qui nous est parvenu comme preuves évidentes. Décrète donc ce que tu as à décréter. Tes décrets ne touchent que cette présente vie. (72) Nous croyons en notre Seigneur, afin qu'Il nous pardonne nos fautes ainsi que la magie à laquelle tu nous as contraints». Et Allah est meilleur et éternel. (73) »* (sourate Taha)

La foi, lorsqu'elle est mélangée à la gaité des cœurs, ne fléchit pas vers le faux, ni ne transforme la vérité, et ce, quelque soit l'épreuve que la personne subit en coups, emprisonnement, meurtre, ou que l'épreuve ait lieu par la prospérité, ou les tentations par les biens ou le haut rang.

Dans l'authentique de Bukhary, par la voie de Ismâ'il selon Qays, Khabbâb ibn al-Aratt rapporte : « *Nous nous plaignîmes auprès du messager d'Allah صلى الله عليه وسلم, qui était accoudé sur son manteau à l'ombre de la Ka'ba, et ce en lui disant : « Ne vas-tu pas demander pour nous le soutien [d'Allah] ?... Ne vas-tu pas prier Allah pour nous ?_ Parmi ceux qui vous ont précédés, répondit-il, on creusait des fossés et on y mettait [les croyants], puis on apportait une scie et la posait sur la tête de l'un d'eux pour ensuite le fendre en deux ; mais cela ne les détournait pas de leur religion... On leur grattait la chair, jusqu'aux os et aux tendons, avec des peignes en fer, mais vainement : cela ne les détournait pas de leur religion... Par Allah ! Cette cause [l'Islam] s'accomplira jusqu'à ce que le voyageur puisse aller de San'a à Hadhramawt [villes au Yémen] sans avoir à craindre [qui que ce soit] sauf Allah, ou les loups pour ses brebis... Mais vous êtes impatientes » ».*

Les épreuves et les peines ne font qu'augmenter la foi et la soumission des croyants, particulièrement les savants. Allah dit : « *Et quand les croyants virent les coalisés, ils dirent: «Voilà ce qu'Allah et Son messager nous avaient promis; et Allah et Son messager disaient la vérité». Et cela ne fit que croître leur foi et leur soumission (22).* » (sourate al Ahzâb)

Et il a été dit : « *combien d'épreuves se sont transformées en don !* »

Et ceci est une vérité, combien de savants ont été tués par des intentions ignobles et des objectifs politiques, mais leurs idées et paroles ont demeuré entre les gens et sont devenues un point de retour auprès des enfants des musulmans, et les exemples et preuves à ce sujet sont nombreux.

L'important, c'est que nous disions la vérité sans la mélanger au faux et que nous déclarions ce que nous savons religieusement, au niveau de la sharia, de la croyance, de la voie à suivre, Allah dit : « *Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes les supérieurs, si vous êtes de vrais croyants. (139).* » (sourate al 'imrân)

L'imam Mouslim a rapporté dans son recueil d'authentique par la voie de Hamâd ibn Salamah un récit confirmé de 'abdir Rahmân ibn Layla selon Souhayb selon le prophète dans le récit du roi, du sorcier, du moine et de l'enfant... Dans le hadith on trouve : « *On fit enfin venir le jeune homme et on lui dit : « Renie ta foi ! » Mais il refusa. Le roi le jeta à quelques-uns de sa suite et leur dit : « Amenez-le à telle montagne et escaladez-la avec lui. Une fois parvenue à son sommet, demandez-lui de renier sa foi, sinon jetez-le du haut de la montagne. Ils le prirent donc avec eux et escaladèrent la montagne. Il dit : « Seigneur Dieu ! Sauve-moi d'eux par ce que Tu veux ! ». La montagne se mit alors à branler. Ils tombèrent dans le vide et il vint dire au roi : « Dieu m'a sauvé d'eux ». Le roi le jeta à des gens de sa suite et leur dit : « Allez avec lui et mettez-le dans une grande barque. Une fois arrivés au large, demandez-lui de renier sa foi, sinon jetez-le à la mer ». Ils partirent avec lui et, une fois en pleine mer, il dit : « Seigneur Dieu ! Sauve-moi d'eux avec ce que Tu veux ! ». La barque se retourna et ils se noyèrent. Il vint en marchant (sur l'eau) jusqu'au roi qui lui dit : « qu'ont fait tes compagnons ? ». Il lui dit : « Dieu m'a sauvé d'eux ». Il dit alors au roi : « Jamais tu ne pourras me tuer si tu ne fais pas ce que je vais t'ordonner de faire. « M'ordonner quoi ? » demanda le roi. « Tu rassembles ton peuple sur un même plateau puis tu me crucifies sur le tronc d'un palmier. Tu prends alors une flèche de mon carquois, tu places la flèche au milieu de la corde de l'arc et tu dis : « Au nom de Dieu, Seigneur et Maître de ce jeune homme », tu me tires alors la flèche et si, tu fais tout cela, tu me tueras sûrement ». Il rassembla donc les gens sur un même plateau, crucifia le jeune homme sur le tronc d'un palmier, prit une flèche de son carquois et la plaça au milieu de la corde de l'arc. Puis il dit : « Au nom de Dieu, Seigneur et Maître du jeune homme ! ». Il tira alors la flèche qui alla se planter dans sa tempe. Le jeune homme porta la main à sa tempe et mourut sur le coup. Les gens dirent alors : « Nous croyons au Seigneur et Maître du jeune homme ». On vint dire au roi : « Que dis-tu de ce que*

*tu craignais ? Par Dieu, te voilà donc atteint de l'objet de la crainte et voilà que ton peuple à cru en Dieu ». Il ordonna de creuser des fossés à l'entrée de chaque route. On les creusa et on y alluma le feu. Le roi dit : « Jetez-y tous ceux qui ne veulent pas renier leur foi ». C'est ce qu'ils firent jusqu'à ce que vint une femme avec son petit. Elle eut peur et refusa de se jeter dans le feu. Son enfant lui dit : « Mère ! Patiente car tu es sur la juste voie ».**

[* dans ce récit on a la preuve de l'autorisation des opérations-martyr que font les moujâhidoun dans le sentier d'Allah, faisant face à la guerre contre les mécréants et des semeurs de désordre sur terre.

L'enfant musulman a dit au roi mécréant : « *Jamais tu ne pourras me tuer si tu ne fais pas ce que je vais t'ordonner de faire.* », il lui a donc montré comment le tuer au moment où le roi en était incapable, l'enfant a donc été la cause de son meurtre, et s'est associé à cela. Ce qui réunit l'acte de l'enfant et les opérations martyres est clair car être la cause de son meurtre et s'y associé porte le même jugement que celui qui se tue directement.

Ce qui est visé à travers ces deux cas est la manifestation de la religion et le renforcement des siens. Donc s'il y a dans les opérations-martyr un renforcement pour la religion et un dommage pour les associateurs, et une guérison des poitrines des croyants, elles sont autorisées sans répulsion, et l'intérêt exige que les musulmans sacrifient de leurs hommes afin de causer des dommages aux mécréants et affaiblir leur force, et la plupart des gens de science ont permis que le musulman se plonge dans les rangs des mécréants même s'il a la certitude qu'ils le tueront et les preuves prouvant cela sont nombreuses.

Et la plupart des gens de science ont permis de tuer des captifs musulmans si les mécréants en font des boucliers et que le mal des mécréants et leurs nuisances ne peuvent être repoussés que par le meurtre de nos captifs. Et le tueur devient un Moujâhid récompensé et le tué devient un martyr.

Il a été confirmé dans notre monde les bienfaits de ces opérations et leur grande efficacité. Elles ont déconcertées les ennemis et semées la peur dans leurs cœurs et elles sont devenues un malheur et une ruine sur eux, et elles ont été la cause du départ d'un grand nombre de juifs des terres de Palestine et une grande cause de la diminution du pourcentage des émigrants de la terre sainte. La Très Haut dit : « *Et préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah et le vôtre...* » Sourate le butin, verset 60. Et la force a lieu par toute chose, effrayant les juifs et les chrétiens, affaiblissant leur force.

Et j'ai rédigé à ce sujet de nombreux écrits et de nombreux avis juridiques et j'ai cité des dizaines de preuves sur la légitimité de ces opérations afin d'accabler les juifs usurpateurs et les chrétiens agresseurs et j'ai éclairci l'erreur consistant à rendre égal ces opérations de Jihâd avec le suicide interdit selon le consensus, la personne se suicidant pour ses passions et son âme, résultat de l'angoisse et de l'absence de patience et de la faiblesse de foi au destin tandis que le résistant se tue ou en entraîne la cause pour préserver la religion et l'honneur et causer des dommages aux mécréants agresseurs et les renvoyer des terres et [préserver] les biens sacrés des musulmans et le prophète dit : « *Celui qui est tué en défendant ses biens est martyr* », hadith de 'abdillah ibn 'amrou ibn el 'âs unanimement reconnu.

Et dans l'authentique de Mouslim, le hadith de Abi Houreyra où le prophète صلى الله عليه وسلم dit : « *Celui qui est tué dans le sentier d'Allah est martyr et celui qui meurt dans le sentier d'Allah est martyr...* »]

Et c'est une affaire grandiose et énorme que parte un enfant ou des hommes en tant que rançon pour des motifs raisonnables et des objectifs espérés et la pérennité de la vérité devance la pérennité du corps, c'est ainsi que les partisans de la vérité partent avec leurs corps; et leurs idées et paroles restent vivantes.

Le récit de l'enfant et son sacrifice par le sang a eu lieu en vue de l'Islam des gens et leur foi en Allah.

S'est réalisé l'objectif demandé et s'est appliqué l'affaire souhaitée et s'est propagé ce que voulait l'enfant, c'est-à-dire faire atteindre la foi et le Tawhid le profondeur des cœurs. Et son peuple a cru, et ont unifié leur Seigneur alors qu'ils étaient avant cela dans un égarement évident, ils ne connaissaient pas l'Islam, ni la religion de vérité, ils adoraient le matériel et la vie, accordant à l'être humain l'adoration et l'obéissance, dominés par les organisations monarchiques ainsi que leurs légiférations, sauf que ceci n'a pas duré, la prise de conscience de l'enfant face à sa responsabilité et la considération de la question ont barré la route à cela et il a annoncé de façon concrète la parole de vérité et a mis en avant son sang pour le bien des hommes et détruire l'idolâtrie lorsque les cœurs se sont libérés de l'adoration des idoles, de la religion du roi, des pierres, de la vie, de la terre, et les cœurs ont crié d'un esprit élevé, d'une âme apaisée et ferme; et le peuple de l'enfant a crié d'une voix élevée et d'une âme apaisée, et d'un cœur ferme : « *Nous croyons au Seigneur du jeune homme, Nous croyons au Seigneur du jeune homme, Nous croyons au Seigneur du jeune homme* », et n'ont pas cédé face à l'attaque des impitoyables ni face à la torture des criminels.

Les vaincus à l'échelle psychologique, idéologique, ainsi que les agitateurs, les découragés du Jihâd et des sacrifices, les orientateurs vers les idées et principes de la Jâhiliyyah et des légiférations mécréantes, ceux-là ne soutiennent pas les causes de la foi.

Ils peuvent mêler la patience face à l'injustice des gouverneurs... à la fermeté dans la foi et faire face au jugement antéislamique et des décisions politiques nuisibles au peuple; et les imams véridiques et les prêcheurs conseillers dans le reste des générations de l'Islam n'ont cessé de faire la distinction entre les deux et ont fait face aux passions, aux déviations idéologiques, politiques, économiques, et dogmatiques, etc. avec la détermination des véridiques et le courage des pieux qui supportent les nuisances qui touchent leurs égaux parmi ceux qui ordonnent [aux convenables], et ceux qui interdisent [aux blâmables]... c'est ça le rôle des savants et leurs missions, Le Très Haut dit : « *Que soit issue de vous une communauté qui appelle au bien, ordonne le convenable, et interdit le blâmable. Car ce seront eux qui réussiront. (104)* » (sourate al 'imrân), Le Très Haut dit : « *Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. Si les gens du Livre croyaient, ce serait meilleur pour eux, il y en a qui ont la foi, mais la plupart d'entre eux sont des pervers. (110)* » (sourate al 'imrân) , Le Très Haut dit : « *Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres. Ils commandent le convenable, interdisent le blâmable accomplissent la Ṣalât, acquittent la Zakât et obéissent à Allah et à Son messager. Voilà ceux auxquels Allah fera miséricorde, car Allah est Puissant et Sage. (71)* » (sourate tawbah)

Et dans l'exhortation de Louqman à son fils : « *Ô mon enfant accomplis la Ṣalât, commande le convenable, interdis le blâmable et endure ce qui t'arrive avec patience. Telle est la résolution à prendre dans toute entreprise! (17)* » (sourate Louqmân)

Et dans le Sahîh Mouslim par la voie de Qays ibn Mouslim, Târiq ibn Chihâb transmet que: *Marwân fut le premier à faire devancer la prière au jour de la fête par le prône. Un homme intervint à l'instant et lui dit: "La prière doit se faire avant le prône (selon la pratique du Prophète)! "- "Ceci n'est plus", répondit Marwân. 'Abû Sa`îd dit alors: Cet homme a ainsi rempli son devoir. J'ai entendu le Prophète dire: "Celui d'entre vous qui assiste à quelque action blâmable, qu'il intervienne pour la changer de sa main; sinon, de sa langue; sinon, de son cœur, et c'est là la plus faible manifestation de la foi".*

‘abdoullah ibn Mas’oud dit que le messager d’Allah صلى الله عليه وسلم dit : « *Le Prophète Mouhammad, صلى الله عليه وسلم, a dit : « Il n’y a aucun Prophète envoyé par Allah avant moi sans qu’il n’ait eu d’apôtres et de compagnons qui prennent de sa Sounna et suivent ses ordres. C’est après que viennent des détracteurs qui disent ce qu’ils ne font pas et font ce qu’on ne leur a pas demandé. Celui qui les combat de sa main est croyant, celui qui les combat de sa langue est croyant, celui qui les combat de son cœur est croyant, et il n’y a pas un atome de foi sans cela » rapporté par Mouslim dans son authentique par la voie de ‘abdir Rahmân ibn el Masour selon Abi rRâfi’ selon Ibn Mas’oud.*

Ed Dârimi rapporte dans ses sounan avec une chaine authentique, selon Awzâ’i, selon Abou Kathîr selon son père dit : « *Je suis allé à Abou Dharr alors qu’il était assis au niveau de la moyenne stèle et les gens se sont réunis à lui lui demandant des avis juridiques. Et un homme vint à lui qui s’arrêta à son niveau et dit : « Ne t’est-il pas interdit de donner des avis juridiques ? », Il leva alors sa tête et dit : « Me surveilleras-tu si vous mettez le sabre tranchant au dessus de cela et il montra sa nuque et ensuite penses-tu que je vais appliquer la parole que j’ai entendu du messager صلى الله عليه وسلم : « Avant que vous l’autorisez sur moi, je l’appliquerai » et el Boukhary l’a commenté dans son authentique d’une forme résolue (ndt: pas bien compris).*

Et l’histoire des savants et les positions des imams de l’Islam dans ce genre de cas sont nombreuses*, et aucun d’eux n’a jamais éprouvé une quelconque gêne dans l’ordonnance au convenable et l’interdiction au blâmable et dans le fait de donner des avis juridiques dans ce qu’ils savent de vérité et lever la voix islamique à leur monde et de parler sur l’Islam, ses vérités, ses composants et ses spécificités.

[*retourne pour cela à « L’Islam entre les savants et les gouverneurs » de ‘abdel ‘aziz el Badri et « Kitâb manâhij el’olama fî el amri bil ma’rouf wan nahi ‘anil mounkâr » de Fârouq es Sâmourrâi]

Et ils se ne confinaient pas dans leurs maisons attendant l’autorisation politique pour dire la parole de vérité et dénigrer les gens du faux.

Quand à aujourd’hui, beaucoup de savants sont devenus des employés auprès des sultans, leur convoitise ont rendu muet leur langue, qui fait qu’ils ne peuvent pas tenir l’engagement et le pacte contractés dans le Coran.

Ils ne peuvent pas s'attaquer au faux ni se heurter au mal et à partir de là, la plupart des imams parmi les salafs recommandaient de travailler dans des métiers difficiles dans le commerce plutôt que d'être menotté en travaillant auprès du gouvernement et ils détestaient les dons des sultans et cadeaux des rois et refusaient de les accepter afin que cela ne les entraîne pas à les flatter, à être hypocrite et obéir aux sultans dans la réalisation de leurs objectifs et assouvir leurs caprices.

Et j'admire et regarde avec respect le savant surpassant sa personne et ne la rabaisse pas en hésitant quand il se retrouve aux châteaux des sultans et se passe de ce qu'il y a entre leurs mains et fait de la science un serviteur pour la religion non pour la politique et soumet les avis juridiques selon la religion non pour se nourrir.

Et les serviteurs de la Dounia et des désirs détestent cette parole et combattent cette pensée et vivent dans l'ombre de l'égarement, du vice et des divagations de la vie.

Et plus étrange que cela encore, c'est qu'ils chassent cette pensée au nom de la religion, de la science ou du développement, ou de la culture moderne.

Et combien est éloignée l'idée que la science et la religion soient des liens à ces distorsions et égards, et la vérité est claire, le faux bafouille.

Et la culture moderne et le développement reposent sur la Sharia islamique et sur la purification des sociétés de l'injustice et la haine et l'acquisition de biens dans le faux.

Et s'il y avait une autre conception de la culture moderne et du développement, c'est qu'elle est fondée sur les traditions, les habitudes, sur le chauvinisme antéislamique et sur l'ignorance de la vérité de cette religion, et bien ceci n'a rien à voir avec l'Islam... et la véritable conception se prend du Livre et de la Sounna et n'est pas touchée par celui qui vend les versets d'Allah à un vil prix, incapable d'appliquer les règles religieuses.

Ceux qui doutent de cela n'ont pas saisi les tenants du dérèglement, ni leur croisement, et beaucoup d'entre eux ne parlent de la religion, de l'Islam, de la consultation, du jugement, des intérêts, de la justice sociale que selon leur conception et opinion. Et parfois ils parlent de la Sharia avec la langue de la laïcité et disent que la religion n'est qu'un lien entre le serviteur et son Seigneur et ne comprend pas les affaires de la vie et ils coupent l'Islam du jugement, de la légifération, des affaires politiques, économiques, et sociales et Allah a dit : « *Dis:*

«En vérité, ma Ṣalāt, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. (162) A Lui nul associé! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre.» (163) » (sourate An'âm);

L'Islam c'est l'adoration et les transactions... la sharia, la voie à suivre, quand à celui qui croit en une partie et mécroit en une autre partie est un mécréant de toute la sharia et ne lui est utile ni sa prière, ni sa Zakât, ni son pèlerinage, ni son jeûne ; Le Très Haut dit : *« Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtement, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. (85) » (sourate el baqarah)*

Et parfois ils parlent sur le Jihâd et les Moujâhidîn avec un esprit de défaitisme, et badinent sur ses règles et effacent sa vérité.

Et il n'y a rien d'étrange à cela vu qu'ils sont les gens les plus préoccupés par la vie et du suivi de leurs désirs et des plaisirs.

La foi et le Jihâd leur interdisent beaucoup de cela et les renvoient dans les affres de la mort.

Et combien d'hommes avons-nous vu portant le nom de l'Islam et en parlent toujours et ils sont positionnés sur ses idées étranges, et compréhensions déviées de la Sharia d'Allah, Le Très Haut dit : *« Quand ils rencontrent ceux qui ont cru, ils disent: «Nous croyons»; mais quand ils se trouvent seuls avec leurs diables(1), ils disent: «Nous sommes avec vous; en effet nous ne faisons que nous moquer (d'eux)». (14) C'est Allah qui Se moque d'eux et les endurcira dans leur révolte et prolongera sans fin leur égarement. (15) Ce sont eux qui ont troqué le droit chemin contre l'égarement. Eh bien, leur négoce n'a point profité. Et ils ne sont pas sur la bonne voie. (16) » (sourate el baqarah)*

L'Islam a des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur qui se réunissent dans des intérêts communs dans le fait d'isoler l'Islam de la vie et repousser ses partisans au sein des juifs et chrétiens et mettre des coups de frein face à son développement et au mouvement des siens par le fait qu'il ne lui (càd l'Islam) est pas possible de réaliser sa promesse (càd prendre le dessus) face aux ligues antéislamiques et groupes qui font scission à Allah et Son messager et par le fait que ces ligues et groupes prennent le dessus sur la terre et dominent les hommes et même si elles ont été capable de dominer de nombreux recoins au cours de jours amers...la roue tourne et la puissance appartient à Allah et à Son messager et aux croyants.

Et la promesse vient d'Allah dans le fait de secourir Sa religion, Son messenger, et Son groupe de croyants et d'avilir les mécréants... promesse indiscutablement inéluctable.

Les circonstances basées sur le shirk, la mécréance, la légifération antéislamique, l'usurpation des terres, la violation des honneurs et le rejet des pensées honorables ne demeureront pas même si leurs voies sont bien installées et que leurs puissances sont bien en place et qu'ils ont demeuré longtemps sur les terres et ceci est une vérité à laquelle il faut croire et pour laquelle il faut mettre en avant l'énergie afin de la réaliser et la condition pour cela est qu'on dresse l'Islam et que l'on active nos corps et nos cœurs pour ceci et que nous œuvrons véridiquement avec une croyance certaine pour Allah. Le Très Haut dit : « *et c'était Notre devoir de secourir les croyants. (47)* » (sourate Roum), Le Très Haut dit : « *En effet, Notre Parole a déjà été donnée à Nos serviteurs, les Messagers, (171) que ce sont eux qui seront secourus, (172) et que Nos soldats auront le dessus. (173)* » (sourate Saffat)

La victoire aux croyants est une promesse de la part d'Allah et celui qui doute qu'Il la réalise concrètement même si elle vient tardivement selon le calcul de l'homme et trouve cela lent, c'est parce que l'homme a certes été créé impatient. Le Très Haut dit : « *Oui ! Le secours d'Allah est sûrement proche* » (sourate el baqarah). Le Très haut dit : « *C'est [là] la promesse d'Allah. Allah ne manque jamais à Sa promesse mais la plupart des gens ne savent pas. (6)* » (sourate Roum).

L'imam Ahmad rapporte dans son « Mousnad » [4/103] avec une chaîne de transmission authentique par la voie de Safwân ibn Mouslim qui dit : « Salim ibn 'âmir m'a dit selon Tamîm ed Dârî qui dit : « *J'ai entendu le messenger d'Allah صلى الله عليه وسلم dire : « Cette affaire [l'Islam] atteindra ce qu'atteint la nuit et le jour et Allah ne laissera ni une maison faite de boue sèche ni de poil de chameau sans qu'Il n'y fasse rentrer cette religion par la puissance du fort ou par l'humiliation du méprisé : une puissance par laquelle Allah renforce l'Islam et une humiliation par laquelle Allah abaisse la mécréance »* »

Et Tamîm ed Dârî disait : « *J'ai certes su cela par ceux de ma maison : a certes atteint celui qui s'est converti à l'Islam parmi eux le bien et l'honneur et a obtenu celui qui parmi eux était mécréant l'humiliation, la petitesse, et la Jizyah (impôt aux mécréants vivant en terre d'Islam).* »

Ces bonnes nouvelles du retour de l'Islam, de la manifestation des siens, du lien entre leur présent et ceux qui sont passés avant sont nombreux et sont réalisées indubitablement par la puissance du fort ou l'humiliation du méprisé et ce qui circule dans les âmes d'un groupe parmi les musulmans de désespoir, et d'incapacité dans ce qu'ils voient dans le présent douloureux... n'est qu'ignorance sans fondements.

Car quelque soit la propagation de l'égarement, l'enracinement des erreurs, l'aggravation du désordre, et la violation des honneurs, l'Islam demeurera et son rang s'élèvera et atteindra ce qu'atteignent la nuit et le jour par la véracité des savants, l'effort des prêcheurs et le sang des martyrs.

Pas de place pour l'abandon, ni pour l'inactivité, ni pour le désistement face aux opposants car l'Islam se réalise par le sérieux pas par l'amusement et par les actes, non par les espérances et par les cœurs véridiques, non par les âmes traîtres, Le Très Haut dit : *« Ô vous qui croyez! Qu'avez-vous? Lorsque l'on vous a dit: «Elancez-vous dans le sentier d'Allah» vous vous êtes appesantis sur la terre. La vie présente vous agréé-t-elle plus que l'au-delà? - Or, la jouissance de la vie présente ne sera que peu de chose, comparée à l'au-delà! (38) Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtierra d'un châtement douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent. (39) »* (sourate tawbah), Le Très Haut dit : *« Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand succès. (111) »* (sourate Tawbah).

S'est certes manifestée la vérité de la foi en Allah et la vérité de l'allégeance à Lui chez les compagnons qu'Allah soit satisfait d'eux lorsqu'ils ont dépensé leur argent espérant la récompense, et ont mis en avant leurs âmes tout en patientant et ont combattu dans le sentier d'Allah faisant face, pas en tournant le dos jusqu'à ce que s'établisse la vérité et que l'humanité connaisse son Seigneur et se soumette à son créateur, il ne resta sur terre que le musulman monothéiste ou le vil mécréant versant la Jizyah se soumettant au sultan véridique et en échange vivant sous la tutelle des musulmans et leurs protections. C'était un jour où s'est manifestée la vérité de la foi en Allah chez la génération du Coran, un jour où les premiers musulmans connaissaient leurs missions dans la vie.

Et nous sommes les enfants du jour où nous marchons sur leurs traces et donnons nos âmes à la religion, et passons sur le chemin de la vérité, non craintif de la créature et dépassons les jours de faiblesse, les causes précaires, et les défaites humiliantes... et nous détruisons les trônes de la mécréance, et nous terrassons les esclaves des désirs et nous détenons les cous de nos ennemis, c'est ce que nous a promis notre Seigneur si nous nous appliquons dans nos affaires et retournons à notre guidée, et l'Islam est au dessus, pas en dessous.

Beau est le hadith de el Moughîrah ibn Sha'bah qu'Allah soit satisfait de lui: « *Lorsque surgit le gouverneur de Khosroès avec 40000 hommes, un interprète parut alors et dit : « Qu'un homme parmi vous vienne me parler !_ Demande ce que tu veux, lui dit al Moughîrah._ Qu'êtes vous ?_ Nous sommes des arabes. Nous vivions dans un grand malheur et une dure détresse ; nous sucions le cuir et les noyaux [de dattes] à cause de la famine ; nous nous vêtions de poils et nous adorions les arbres et les pierres... Ainsi était notre situation quand le Seigneur des cieux et des terres, glorifié soit Son nom et magnifiée soit Sa grandeur ! nous envoya un prophète faisant partie de nous et dont nous connaissions le père et la mère. Il, notre prophète et messenger de notre Seigneur, nous ordonna de vous combattre jusqu'à ce que vous adoriez Allah Seul, ou que vous payiez le tribut. De plus, il nous informa du message de notre Seigneur : celui d'entre nous qui tombe [dans la bataille] ira au Paradis [et y sera] dans des délices dont il n'avait jamais vu de pareil ; quand à ceux d'entre nous qui restent en vie, ils auront possession de vos nuques. » Rapporté par el Boukhâry (3159)*

Et c'est sur ces fondements que c'est dressé l'Islam et que s'est renforcée sa puissance et ses partisans et ne s'écouleront les nuits et les jours que lorsque la religion sera complètement à Allah, et plus de judaïsme sur terre, ni de chrétienté, et il ne restera personne parmi les gens du livre qui paiera la Jizyah.

Dans les deux recueils authentiques, par la voie d'Ibn Shihâf, Ibn el Mousîb a entendu Abou Hourayra qu'Allah soit satisfait de lui dire que le messenger d'Allah صلى الله عليه وسلم dire : « *Je jure par Celui qui détient mon âme entre Ses mains ! Peu s'en faut pour que le fils de Marie descende parmi vous comme juge équitable, casse la croix, abatte le porc, refuse le tribut (la Jizyah); et pour que les richesses débordent au point où aucun n'en voudra ».*

Et le sens de « refuse la Jizyah » est qu'il n'acceptera que l'Islam pour que la religion soit complètement à Allah, il ne restera sur terre ni juif, ni chrétien, et c'est la parole d'une groupe de juristes et d'imams assidus.

D'autres ont dit que le sens est que l'argent va tellement couler à flot à tel point qu'il n'y aura personne à qui on pourra donner la Jizyah, et ainsi la Jizyah sera abandonnée du fait que l'on n'en aura pas besoin.

Et un 3^{ème} groupe a dit que ce qui est visé par le refus de la Jizyah est la décision prise face aux mécréants sans aucune complaisance au moment où l'argent coulera à flot.

Et beaucoup de versions confirment la première parole et que Jésus appellera à l'Islam et n'acceptera pas la Jizyah et Allah détruira à ce moment là toutes les religions sauf l'Islam.

El Boukhâry rapporte par la voie de Jarîr selon 'amârah ibn el qa'qâ' selon Abi Zar'a, d'après Abou Hourayra qu'Allah soit satisfait de lui, le messenger d'Allah صلى الله عليه وسلم dit : « *Ne viendra l'Heure que lorsque vous combattrez les juifs, que lorsque la pierre derrière laquelle se cache le juif dira : « Musulman ! Voici un juif derrière moi, tue-le !!* », et Mouslim l'a rapporté du hadith de Souhayl ibn Abi Sâlih selon son père selon Abou Hourayra et les deux savants sont unanimes sur la version de ibn 'omar qu'Allah soit satisfait de lui et de son père ;

Il est temps aux musulmans d'occident et d'orient de retourner à leur bon sens et d'unir leur affaire et de combattre l'ennemi d'Allah et le leur, les enfants des musulmans sont couverts de blessures et de sang sur leur terre et ils ont supporté beaucoup de trahison de la part des juifs et de ruse de la part des chrétiens et de l'ignominie de leur politique sur les terres et les honneurs. Le Très Haut dit : « *Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) - parce que vraiment ils sont lésés; et Allah est certes Capable de les secourir(1) - (39) ceux qui ont été expulsés de leurs demeures, - contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient: «Allah est notre Seigneur». - Si Allah ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom d'Allah est beaucoup invoqué. Allah soutient, certes, ceux qui soutiennent (Sa Religion). Allah est assurément Fort et Puissant, (40) » (sourate el Hajj)*

Et nous sommes les musulmans dans le déploiement de notre histoire, et nous n'avons jamais connu de la part des juifs et chrétiens autant de tragédies et boucheries qu'aujourd'hui*, au point qu'ils basent leur joie sur notre tristesse et leur état sur nos terres et, [malgré cela] certains musulmans sont des dépouilles inertes ne s'orientant pas vers le Jihâd et vers un changement de la situation et

préfèrent attendre et ils attendent l'issu sans affrontement dont on puisse se rappeler ni d'efforts que l'on peut remercier.

[*Le drame qu'ont vécu les musulmans en l'an 617 de la part des Tatars fut une grande épreuve et une grande calamité, Ibn el Athîr dit à ce propos dans « el Kâmil » (10/399) : « *et si quelqu'un dit que le monde depuis qu'Allah Le Très Haut Gloire à lui a crée Adam à aujourd'hui n'a jamais connu d'épreuve comparable à celle-ci, il aurait certes dit vrai car l'histoire, n'a jamais rien connu qui s'approche de cela* », alors que les Tatars était une populace sans religion... et le récit de l'épreuve des juifs et des chrétiens concerne ce qu'ils ont comme déviances]

L'Islam refuse tout cela et refuse le déclin, l'ignorance, la paresse, et refuse les appels à la perte des musulmans, l'atteinte à leurs dignités, et ordonne au Jihâd et au combat des infidèles à leurs engagements, et des agresseurs et à la purification les terres des musulmans sous l'emprise des envahisseurs jusqu'à ce qu'arrive la promesse d'Allah, et nous sommes sur cette position. Le Très Haut dit : « *Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez. (41)* » (sourate Tawbah); Le Très Haut dit : « *Et combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul. S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes. (193)* » (sourate el baqarah)

Et les gens de science sont unanimes sur l'obligation de combattre les mécréants envahisseurs des pays musulmans, et si leur mal est repoussé par les gens du pays envahi ou usurpé, alors leur nombre suffit, et pas besoin d'autres musulmans, mais si on n'obtient pas le retrait de leur ruse, et leur expulsion, il devient alors obligatoire à celui qui est proche de l'ennemi parmi les autres pays de combattre les mécréants et bloquer leurs ennemis et ceci est une affaire connue dans par la Sharia et aucun musulman ne s'oppose à cela*.

[*Charh essounna de Baghawi (10/374), Tafsîr el Qourtoubi (5/279 et 8/151), el Moughni (10/366), el Mouhalla (5/341), el hâchiya ibn 'âbidin (4/124), es Sayl el Jarrâr (4/520), et el Jihâd wal qitâl fîs siyâssatich char'iyyah (1/636)]

Le Très Haut dit : « *Ô vous qui croyez! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous; et qu'ils trouvent de la dureté en vous. Et sachez qu'Allah est avec les pieux. (123)* » (sourate el baqarah) , Le Très Haut dit : « *Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah, et pour la cause des faibles: hommes, femmes et enfants qui disent: «Seigneur! Fais-nous sortir de cette cité dont les gens sont injustes, et assigne-nous de Ta part un allié, et assigne-nous de Ta part un*

secoureur». (75) Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Ṭāġūt(1). Eh bien, combattez les alliés du Diable, car la ruse du Diable est, certes, faible. (76) » (sourate en Nissa)

Qourtoubi qu'Allah soit satisfait de lui dit concernant la parole du Très Haut : « *Et qu'avez-vous à ne pas combattre dans le sentier d'Allah* » : « **Allah a encouragé au Jihâd qui inclut la délivrance des faibles d'entre les mains des mécréants associateurs qui infligent un mauvais châtement et les éprouvent dans la religion et Le Très Haut a ordonné le Jihâd pour que Sa parole soit la plus haute et que se manifeste Sa religion et sauver les faibles croyants parmi Ses serviteurs quitte à perdre des âmes...** » [tafsîr el Qourtoubi (5/279) et voir « Mashari'oul Ashwâqi ilâ maSâri'il 'ishâq (2/828-838)]

Ils ont par cela la récompense des martyrs tués dans le sentier d'Allah, le prophète صلى الله عليه وسلم dit : « *Celui qui est tué dans le sentier d'Allah est martyr, et celui qui meurt dans le sentier d'Allah est martyr...* », hadith rapporté par Mouslim (1915) par la voie de Souhayl ibn Abi Sâlih selon son père selon Abou Hourayra.

Le Très Haut dit concernant ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah et sacrifient leur âme : « *Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus (169) et joyeux de la faveur qu'Allah leur a accordée, et ravis que ceux qui sont restés derrière eux et ne les ont pas encore rejoints, ne connaîtront aucune crainte et ne seront point affligés. (170) Ils sont ravis d'un bienfait d'Allah et d'une faveur, et du fait qu'Allah ne laisse pas perdre la récompense des croyants. (171) » (sourate âl 'imrân)*

Et dans l'authentique de Mouslim (1887 selon el A'mach selon 'abdoullah ibn Marah, Masrouq dit : « *Nous avons interrogé Abdullah (i.e. Ibn Masud) au sujet de ce verset, il dit : Nous avons posé la question et le Prophète qu'Allah prie sur lui et le salue dit : Leurs âmes sont à l'intérieur d'oiseaux verts, dont les lanternes [cages ?] sont suspendues au Trône, parcourant librement le Paradis où qu'ils veulent, puis s'abritant dans ces lanternes. Alors leur Seigneur pose Son regard sur eux et dit : Désirez-vous quoi que ce soit? Ils dirent : Que pourrions-nous souhaiter quand nous évoluons librement dans le Paradis comme il nous plait? Et Il fit de même trois fois. Quand ils virent qu'ils ne cesseraient pas d'être [encore] interrogés, ils dirent : "O Seigneur, nous aimerions que Tu places nos âmes dans nos corps afin que nous puissions combattre pour Ta cause une fois encore." Et quand Il vit qu'ils n'avaient plus besoin de rien, Il les laissa aller* ».

Le prophète صلى الله عليه وسلم dit : « *Il n'y a aucun individu qui aime revenir au bas monde et avoir tout ce qu'il contient après être entré au Paradis, sauf le martyr, il aime retourner au bas monde et [y] être abattu pas dix reprises, et ce à cause de l'honneur qu'il remarque* », unanimement reconnu du hadith de Shou'bah selon Qatâdah selon Anas qu'Allah soit satisfait de lui.

Et les hadiths authentiques indiquent que le Jihâd dans le sentier d'Allah fait partie des meilleures œuvres et ceux qui le font font partie des meilleurs serviteurs.

Et c'est ce qui a poussé les compagnons parmi les émigrants et les médinois et ceux qui les ont suivi dans le bien à se concurrencer dans la compétition, et se concurrencer pour obtenir sa récompense (celui du martyr), et il a été dit au prophète صلى الله عليه وسلم : « *Qu'est-ce qui équivaut au Jihâd dans le sentier d'Allah Exalté ?* » Il dit : « *Vous ne pourrez pas le faire* », on lui répéta deux ou trois fois la question et il répondait à chaque fois : « *Vous ne pourrez pas le faire* », et à la troisième fois, il dit : « *le Moujahid dans le sentier d'Allah est semblable au jeûneur; qui se lève pour la prière, qui récite les versets de Qur'an et qui ne s'arrête pas de faire la prière et le jeûne jusqu'au retour du Moujahid dans le sentier d'Allah.* », rapporté par Mouslim dans son authentique (1878) par la voie de Souhayl ibn Abi Sâlih selon son père selon Abou Hourayra et rapporté par el Boukhâry (2785) dans le même sens selon le hadith de Abi Housayn selon Dhakwân selon Abhou Hourayra et dans les deux recueils authentiques, par la voie de Ez Zouhri selon 'ata ibn yazîd el Leythi, Abou Sa'id el Khoudri qu'Allah soit satisfait de lui dit : « *On demanda au prophète صلى الله عليه وسلم : « Ô messenger d'Allah ! Quel est le meilleur homme entre les gens ?_ C'est le croyant, répondit le messenger d'Allah qu'Allah prie sur lui et le salue, qui combat pour la cause d'Allah par sa propre personne et ses biens_ Et qui ensuite ?_ Le croyant [retiré] dans un sentier pour craindre Allah et en laissant les gens [loin] de son mal »* ».

Et les textes indiquant la faveur du Jihâd et de ses partisans sont nombreux, l'ont atteint les Moujâhidoun dans le sentier d'Allah, et l'ont manqué les autres. Et auprès d'Allah est la demeure des âmes contenues dans les corps ainsi que le sang versé pour protéger l'Islam et briser la force de ses ennemis.

Ceci étant, certains défaitistes ont soulevé par leurs âmes et par leurs idées ainsi que ceux qui ont été influencé par les écrits des orientalistes la question du Jihâd et sa limitation au Jihâd de défense contre l'ennemi et se sont démenés à interpréter des textes clairs à ce sujet et ont fermé les yeux sur les preuves et arguments indiquant le Jihâd de conquête afin que la religion soit totalement à Allah, et ils ont œuvré pour que soient inerte les peuples opprimés accablés de la part des organisations et lois; et ce qu'il y a derrière ce défaitisme c'est l'ignorance de la

vérité de l' Islam et la vérité du Jihâd selon la Sharia islamique, Le Très Haut dit : « *Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent (c'est-à-dire le shirk et d'éprouver des croyants) (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils œuvrent. (39)* » (sourate al Anfâl), Le Très haut dit : « *Après que les mois sacrés(4) expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Ṣalât et acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. (5)* » (sourate Tawbah).

Et dans les deux recueils authentiques, par la voie de Shou'ba selon Wâqid ibn Mouhammad ibn Zayd ibn 'abdillah ibn 'omar selon son père selon Ibn 'omar, le prophète صلى الله عليه وسلم dit : « *Il m'a été ordonné de combattre les associateurs jusqu'à ce qu'ils attestent qu'il n'y a d'autre dieu qu'Allah et que Mouhammad est le messenger d'Allah ; qu'ils accomplissent la prière et qu'ils payent le Zakât. Ayant fait cela, leurs vies et leurs biens seront respectés par moi, exception faite du cas où l' Islam permet le contraire. Quant à leur for intérieur, leur compte n'incombera qu'à Allah* ».

Et toutes ces preuves concernent le Jihâd de conquête, c'est-à-dire viser les mécréants et les attaquer chez eux et s'il n'y a de leur part aucune haine, ils entreront dans la religion en masse, tant que ce Jihâd n'entraîne pas de nuisances prédominantes, et ce qui empêche les musulmans de le faire c'est l'incapacité et la faiblesse.

La deuxième catégorie de Jihâd est le Jihâd de défense contre la haine à l'encontre de notre pays et de l'ensemble des pays musulmans et ceci est une obligation selon l'unanimité et cela fait partie des nécessités et des affaires où il y a consensus dans toutes les légiférations, dans les mœurs des états et des organisations et de toutes les politiques et l'entente, la raison, et la nature saine indiquent cela, et nous avons auparavant cité ce qui prouve cela et qu'Allah a imposé le Jihâd pour que Sa parole soit la plus haute et pour que se manifeste Sa religion et pour sauver les faibles parmi les croyants d'entre les mains des mécréants criminels.

Et Allah est plus savant

Rédigé par : Souleymân ibn Nâsir el 'alwân

El Qassîm/ Boureydah 07/08/1422

Sommaire

Introduction.....	2
Le Tawhid c'est la base de la religion.....	2
La véritable adoration.....	3
Celui qui prétend la foi en Allah.....	3
Démonstration que les salafs expliquaient le verset « <i>et écartez-vous du Tāğūt</i> » par certains de ces termes et ne visaient pas la limitation.....	3
Parole d'Ibnoul Qayyim dans le sens du mot Tāghout.....	3
Eclaircissement sur le mot « ikhlâss ».....	4
Parole sur le fait de juger par les lois.....	5
Affaiblissement du récit d'Ibn 'abbas « Koufr douna koufr ».....	5
Parole sur Hishâm ibn Houjayr.....	5
La base de la mécréance est la grande si elle est définie par l'article défini.....	6
Le jugement par autre que ce qu'Allah a fait descendre a des niveaux différents	6
Rapport d'Ibn Kathîr de l'unanimité sur la mécréance de celui qui juge par autre que ce qu'Allah a fait descendre.....	6
Explication de la parole de certains gens de science « Nous ne rendons personne mécréant pour un péché tant qu'il ne le rend pas autorisé ».....	8
Les mourjia extrêmes interdisent de rendre mécréant par les actes de façon absolue.....	8
Unanimité des gens de science sur la mécréance de celui qui insulte le messenger d'Allah et de celui qui se moque de la religion et de celui qui se prosterne pour une statue ou fait le tawaf autour des tombes ou jette le Coran dans les ordures.....	8
Unanimité des gens de la sounna sur le fait que la mécréance a lieu par la parole ou par les actes.....	9
Parmi la mécréance claire, l'abandon de l'ensemble des actes de façon absolue.....	9

Parole de Soufyan sur celui qui abandonne l'ensemble des actes.....	10
Parole d'Ishâq sur celui qui abandonne les piliers de l'Islam.....	10
Parole de Hanbal sur cela.....	10
Parole d'Ibn Battah sur la critique envers les mourjia et leur mise en garde.....	10
Parole d'el Zouhri sur les mourjia.....	11
Parole de Sharîk sur les mourjia.....	11
L'innovation de l'Irja est la base de toute calamité et déviations.....	11
Parmi les résultats du courant de l'Irja la propagation du désordre et l'annulation du Jihâd dans le sentier d'Allah.....	11
Mélange du courant de l'Irja avec les pensées laïques.....	12
Le danger de la parole : « Laisse à Allah ce qui appartient à Allah et à César ce qui appartient à César ».....	12
A hauteur qu'ils s'éloignent de la sharia d'Allah et de Son droit chemin, ils sont touchés par l'humiliation, et à hauteur qu'elle juge avec la sharia dans tous les aspects, elle est atteinte pas le renforcement.....	12
La plus grande des munitions des croyants, c'est la crainte en Allah.....	13
Mérite de celui qui est lésé pour sa religion et sa croyance.....	13
Les épreuves, et les calamités ne font qu'augmenter la foi du croyant.....	14
La nécessité de déclarer la vérité.....	14
Etude sur l'autorisation des opérations martyrs.....	15
La pérennité de la vérité devance la pérennité du corps.....	16
La différenciation entre patienter face à l'injustice des gouverneurs et entre la fermeté sur la foi et la confrontation du jugement antéislamique.....	17
Eclaircissement du rôle des savants.....	17
Déclaration d'Abou Dharr de la vérité.....	18
Les salafs détestaient les cadeaux des sultans.....	19

La culture se dresse sur le Coran et la sounna.....	20
Les serviteurs de la vie d'ici-bas parlent de la Sharia avec la langue des laïcs.....	20
L'Islam a des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur.....	21
Les situations basées sur le shirk... ne demeurent pas.....	21
La bonne annonce du retour de l'Islam.....	22
Représentation de la vraie foi en Allah chez les compagnons.....	23
Belle parole d'el Moughârah.....	23
Par le Tawhid et le Jihâd se dresse l'Islam et se renforce sa puissance.....	23
L'appel au Jihâd et éclaircissement de ruse des juifs.....	24
La tristesse des musulmans à notre époque.....	25
La calamité qu'ont vécu les musulmans en l'an 617.....	25
Unanimité des savants sur l'obligation de combattre les agresseurs dans les pays musulmans.....	25
Le mérite des martyrs et les hadiths cités à ce sujet.....	26
Le Jihâd dans le sentier d'Allah fait partie des meilleures œuvres.....	27
Réfutation à ceux qui limitent le Jihâd à celui de défense.....	28
Le Jihâd de défense est obligatoire selon le consensus.....	28
Sommaire	30

